



# Choisir une couverture à la toiture

Comment faire pour que la pluie s'écoule sur nos toits sans faire de dommages à nos maisons et éviter toute disproportion de volume avec les façades ?

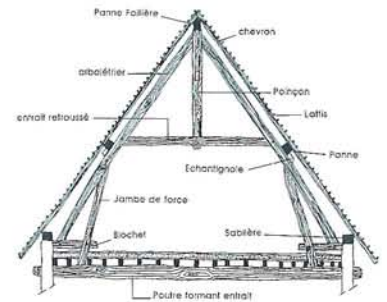
## Toitures et façades



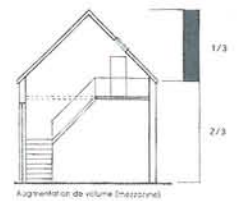
Maison d'habitation à Dortmund.

Une toiture n'est jamais uniformément plane : on y trouve des lucarnes, un sommet, des bordures ou rives. Les parties de couverture recueillant les eaux (noues, gouttières, chéneaux, descentes) ou risquant de perturber son écoulement en amont (arêtiers, lucarnes, ventilations...) nécessitent une attention particulière.

Les toits à quatre pentes, les toits perchés sur les immeubles en hauteur et les toits écrasants des architectures basses sont déconseillés. Les toits à deux pentes sont préférables, à condition d'avoir une pente assez accentuée.



La charpente la plus commune utilise le principe de la ferme triangulaire.



Cette solution est intéressante pour donner des proportions nouvelles à une pièce ou rendre visible une belle charpente.



Il convient de ne pas clore systématiquement les bas de pente par des rangements.

## Le choix d'une toiture s'établit selon :

- des règles d'urbanisme  
À Saint-Pierre-des-Corps, le Plan d'Occupation des Sols préconise des pentes de 40 à 45°.
- des critères esthétiques  
Il faut rechercher la cohérence avec l'existant et utiliser l'ardoise en priorité.
- des critères techniques, fonctionnels et économiques

## À chaque matériau, une pente de toit

- tuile plate traditionnelle, terre cuite ou béton, pente supérieure à 40°.
- ardoise naturelle, pente supérieure à 30°.
- bardeaux bitumineux, ardoise artificielle, pente supérieure à 30°.
- tuile mécanique, pente supérieure à 25°.
- plaque aluminium, zinc prépatiné, pente supérieure à 5°.
- acier nervuré, pente supérieure à 6°.
- plaque ondulée fibres-ciment teintée dans la masse, pente supérieure à 6° (de préférence pour les annexes).

## L'entretien

- enlèvement des mousses, végétaux et débris divers.
- maintien en état des supports de couverture, des souches de cheminées et zingueries.
- ventilation de la sous-face de couverture.

« Les matériaux de couverture ne cessent d'évoluer. Aujourd'hui, les produits industriels se substituent aux matériaux locaux. Dans notre région, les toits sont en ardoise grise et des prescriptions veillent à ce qu'ils le restent, d'autant que la découverte des émissions polluantes des ardoises en amiant ciment impose de donner une priorité à la défense de l'environnement. »

Alain Gautron, architecte.

## Architecture et environnement

Les matériaux contemporains permettent de réaliser des couvertures de faible inclinaison ou d'avoir recours à des toits uni-pentes. Ces solutions, qui sont très acceptables à condition d'en maîtriser les volumes et les techniques, permettent, comme dans le passé, de différencier les espaces.

## Toitures et terrasses

Les toitures contemporaines évoluent vers un esthétisme croissant. Les terrasses nécessitent une grande attention quant aux matériaux utilisés et des volumes simples.



États-Unis, 1948.



Romainville, 1995.



Saint-Quay-Portrieux, 1998

## Toitures à faible pente

Des solutions sont envisageables avec des matériaux économiques et évolutifs, comme ici le métal et le bois à la bibliothèque de Saint-Pierre-des-Corps.

(Architecte J-Y Barrier.)



## Bioréalisme et cadre de vie

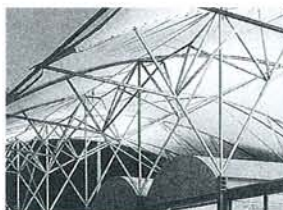
### → Toiture végétalisée

En ville, couvrir un toit ou protéger une façade avec des plantes améliore le climat ambiant en augmentant l'humidité de l'air et empêche les montées en température trop importantes.



### → Toitures en toiles et bâches

Le textile s'utilise pour réguler les flux de lumière, en structure légère.



## Patrimoine

La pente des toits dépend des matériaux utilisés et des systèmes d'accrochage ou d'écoulement de la pluie.



La maison avec balcon et pignon en façade, rue Martin-Audenet, est soulignée de détails soignés : bordures, bandeaux décoratifs, découpes du faite du toit.



Une extension traditionnelle conserve l'ardoise en toiture.



Un comble à la Mansart permet d'habiter l'étage.

**Règlement** La création, la modification d'une façade ou d'une toiture doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation administrative : déclaration de travaux ou permis de construire. Les travaux ne peuvent être entrepris avant d'avoir obtenu la réponse à cette demande. Pour tout renseignement, s'adresser aux Services techniques Urbanisme 1, rue Robespierre, téléphone **02 47 44 74 73**

**Conseils architecturaux** Venez parler de votre projet avec l'architecte-conseil de la ville. Une permanence gratuite se tient chaque mois de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Rendez-vous et documentation auprès des Services Techniques Urbanisme, téléphone **02 47 44 74 73**